

## **Montréal doit adopter un Plan d'urbanisme et de mobilité qui protège le droit à une vie saine et un environnement sécuritaire dans le contexte des changements climatiques**

Par la présente, je souhaite émettre mon opinion à titre de citoyenne montréalaise, et d'historienne spécialiste d'histoire de Montréal, dans ce moment charnière où la Ville de Montréal est sur le point d'adopter son nouveau Plan d'urbanisme et de mobilité.

À l'issue de la consultation publique menée par l'OCPM, sa première recommandation à l'intention de l'administration montréalaise est d'assurer à la population montréalaise des conditions de vie qui lui permettent de faire face aux changements climatiques qui menacent sa survie particulièrement du côté des populations les plus défavorisées, comme c'est le cas dans le secteur MHM. Nul besoin de reproduire ici les six principes directeurs de cette 1<sup>ère</sup> recommandation si ce n'est pour souligner qu'ils mettent en avant la nécessité d'assurer l'équité sociale et l'adaptation aux changements climatiques en protégeant l'environnement et en respectant le développement et l'identité des territoires.

Si les recommandations 10 et 12 soucieuses de « favoriser la fluidité et l'efficacité du transport motorisé » et de « soutenir la prospérité économique » sont importantes pour l'avenir de Montréal, elles ne doivent pas être mises en application au détriment des populations, en particulier celles des territoires riverains du port et des activités de transbordement des marchandises. Il est possible de rencontrer les objectifs de ces recommandations en protégeant ces populations d'une amplification et d'une concentration des nuisances dans le secteur Assomption-Sud Longue-Pointe.

Or, la Ville de Montréal et le ministère des Transports ont le projet de construire une immense infrastructure routière en prolongeant le boulevard Assomption et la rue Souigny de manière à les raccorder plus directement à l'Autoroute 25. Ce projet s'étalerait en plein cœur d'un quartier ouvrier dont les indicateurs en termes de qualité de l'environnement et de santé sont parmi les plus pauvres sur l'île de Montréal. Il faut donc absolument abandonner ce projet qui entre en pleine contradiction avec les objectifs officiels du PUM 2050.

Il est d'autant plus impératif d'abandonner ce projet, qu'une solution alternative existe afin de réaliser les recommandations 10 et 12 dans le secteur. Il faudrait utiliser la route qui existe déjà et qui relie le viaduc portuaire aux rues Dickson et Souigny et permet de rejoindre l'A25 afin de contenir ce lourd trafic sur la rue Notre-Dame, déjà dédiée à cette activité.

Une cohabitation des activités portuaires et de transbordement avec le quartier riverain est possible mais ces activités ne doivent en aucun cas traverser le milieu habité. Il faut donc abandonner le projet de prolongement du boulevard Assomption et de la rue Souigny afin protéger les friches existantes, de limiter les îlots de chaleur dans MHM et de rendre le territoire plus résilient face aux changements climatiques. Si le PUM 2050 vise à bon droit à améliorer la mobilité à Montréal, il doit le faire dans le respect de ses populations et en protégeant et améliorant les espaces verts qui sont nos meilleurs alliés pour assurer la transition écologique.

Michèle Dagenais  
Montréalaise et professeure d'histoire  
Université de Montréal  
Montréal, 16 septembre 2024